

DIRECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

BUREAU DU DIRECTEUR DIOCESAIN

Téléphone : 23.24.20

Mél : kevin.paillandi@ddec.nc



Nouméa, le 05 Novembre 2025

N/Réf. : 4412/2025-11/CDD/MVA/KP/441

Information officielle à destination des Familles des élèves de l'Enseignement catholique de Nouvelle-Calédonie

L'Enseignement catholique alerte une ultime fois sur la situation de son financement
« *En responsabilité et en transparence, une ultime parole pour rétablir la vérité et préserver l'avenir.* »

Objet : Reprise du service de cantine à compter du mercredi 12 novembre 2025.

Chers parents,

Chers collègues,

La Direction diocésaine de l'Enseignement catholique (DDEC) vous informe que le service de cantine reprendra à compter du mercredi 12 novembre 2025 dans l'ensemble des établissements du réseau.

Cette décision fait suite au courrier officiel de madame la membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en charge de l'enseignement, qui réaffirme le soutien du gouvernement aux établissements privés et fixe comme nous l'avions demandé un cadre de travail précis pour la poursuite du service de restauration scolaire.

Ces engagements institutionnels, accompagnés d'un calendrier de mesures, permettent aujourd'hui une reprise progressive et responsable du service.

DES AVANCEES CONCRETES ET UN DIALOGUE RELANCE

Le courrier de Madame la membre du gouvernement précise :

- **Le versement d'une aide exceptionnelle** votée par le Congrès, répartie entre les différents réseaux au prorata des effectifs qui viendra compenser en partie les contributions non versées par les communes. Cette aide fera l'objet d'un arrêté qui sera présenté à la réunion du Gouvernement du 12 novembre prochain
- **La révision à la hausse du forfait d'externat pour 2026 qui améliorera le fonctionnement des établissements dans leur activité d'enseignement**
- **La réévaluation prochaine des taux de prise en charge** pour la cantine et l'internat,
- **La tenue d'un calendrier de réunions techniques et institutionnelles** dans les prochaines semaines pour sécuriser durablement le dispositif.

Par ailleurs, un **audit indépendant** du fonctionnement et du financement a été décidé par les autorités. Bien que non demandée par la DDEC, si cette enquête peut dégager des pistes et des réponses utiles, notre Institution y participera avec les moyens dont elle dispose, dans un esprit de coopération.

.../...

.../...

UNE SITUATION ENCORE FRAGILE

Malgré ces avancées, notre situation financière demeure fragile et instable.

Les efforts engagés devront se poursuivre pour que le service d'accueil retrouve un équilibre durable.

Afin de contribuer à cet objectif, la DDEC va intensifier les procédures de recouvrement des impayés, tant pour la cantine que pour l'internat, afin de tendre vers une gestion équilibrée du service.

Nous comptons sur la **solidarité et le sens des responsabilités des familles** pour accompagner cette démarche essentielle.

LES PERSPECTIVES A MOYEN TERME

Si les mesures annoncées ne suffisent pas à **stabiliser durablement le financement de la fonction d'accueil**, la DDEC poursuivra la **rationalisation de certains services** et si nous y sommes contraints nous devrons malheureusement envisager **des fermetures de structures** et ce à compter de l'année prochaine.

Cette dernière éventualité, que nous souhaitons éviter, devra être abordée avec **lucidité et responsabilité**.

REMERCIEMENTS ET ENGAGEMENT

Nous tenons à remercier toutes les familles pour leur patience, leur compréhension et leur confiance durant cette période difficile.

Nous sommes pleinement conscients des désagréments causés par la suspension temporaire du service de cantine et nous vous renouvelons nos excuses pour la gêne occasionnée.

La DDEC reste fermement engagée dans la recherche de solutions durables, dans un esprit de solidarité, de transparence et de responsabilité partagée.

Notre objectif demeure inchangé : garantir à chaque jeune un cadre éducatif digne, stable et bienveillant, au service de sa réussite et de son épanouissement.

